

Actes du colloque *Pour optimiser l'utilisation des résultats de la recherche : le courtage de connaissances* présenté dans le cadre du 90^e Congrès de l'Acfas

Parole aux courtiers et aux courtières de connaissances : synthèse du panel d'ouverture

Félix Guay-Dufour, Caroline Arsenault, Michaëlla Razaf
Rédaction Aurélie Hot*

RÉSUMÉ | Lors de ce panel d'ouverture, des courtiers et courtières de connaissances en exercice brossent un portrait des réalités de leur travail au quotidien. Quel est leur rôle, quelles sont les tâches réalisées et avec qui travaillent-ils de façon plus étroite ? Quels sont les enjeux auxquels ils sont confrontés ? Comment évaluer les impacts du courtage de connaissances ?

MOTS CLÉS | *Courtage de connaissances, santé mentale étudiante, soutien à la prise de décision, santé publique*

1. Felix Guay-Dufour (Université de Sherbrooke)

Pour visionner la vidéo de cette présentation : <https://youtu.be/cjws5LW6Dml>

a. Son contexte d'action

Courtier de connaissances dans le milieu estrien, Félix Guay-Dufour est engagé notamment dans le projet de « Démarche estrienne pour favoriser la santé mentale étudiante ». Il accompagne de nombreux établissements, cégeps et universités, afin de mettre en place une approche systémique pour agir sur des facteurs de protection ou facteurs de risque reliés à la santé mentale. Depuis l'automne, il est également chargé de coordonner l'Observatoire sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (OSMÉES) qui vise à développer des connaissances scientifiques en la matière tout comme à favoriser la mobilisation des connaissances pour accompagner un vaste changement de culture et de pratiques. L'observatoire rassemble plus de 170 personnes situées partout au Québec, chercheuses et chercheurs du milieu collégial ou universitaire ainsi que personnes étudiantes impliquées dans la gouvernance.

b. Ses tâches de courtage de connaissances

Son rôle prend surtout la forme d'un **accompagnement des milieux**. Au-delà de la mobilisation des partenaires, la **co-construction** est importante dans chacun de ses projets, notamment pour éviter que plusieurs partenaires ne développent des initiatives similaires de leurs côtés. En d'autres termes, il agit

comme un traducteur entre des décisionnaires, des gestionnaires d'établissements, des scientifiques ou encore des personnes étudiantes qui s'engagent à travailler ensemble. Ce **rôle de traduction** nécessite d'adapter le langage et d'être sensible aux différentes réalités. Il lui faut également prendre en compte l'appréhension des milieux qui craignent qu'il n'impose des connaissances, sous la forme de programmes à appliquer par exemple, alors qu'il cherche au contraire à être à l'écoute pour pouvoir faciliter ce processus de co-construction. Ultimement, mobiliser les forces des personnes accompagnées constitue le cœur d'une **relation de coopération** réussie. Instaurer une relation de confiance, se présenter avec authenticité, tout ceci n'est pas si simple, mais permet aux personnes de partager leurs préoccupations. Voici quelques pistes pour construire cette relation de coopération : assurer des interactions fréquentes et se montrer très disponible, souligner les petites victoires même dans des projets d'envergure ou encore ne pas hésiter à laisser de la place à la vulnérabilité afin de montrer aussi que, comme personne accompagnatrice, le courtier ou la courtière de connaissances n'est pas infaillible et n'a pas réponse à tout !

2. Caroline Arsenault (Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et Consortium InterS4)

Pour visionner la vidéo de cette présentation : <https://youtu.be/SAmNKpL2hS8>

a. Son contexte d'action

Caroline Arsenault œuvre dans le réseau de la santé et des services sociaux depuis de nombreuses années et en tant que courtière de connaissances depuis 12 ans. Son travail se situe à un niveau clinico-administratif et stratégique auprès des directions générales. Son contexte d'action comprend aussi l'adaptation de connaissances à des milieux ruraux, et non seulement aux problématiques des grands centres. Dans le cadre de ses tâches, Mme Arsenault entre en collaboration avec d'autres courtiers et courtières de connaissances à l'interne et au niveau provincial. Elle sollicite aussi sur certains thèmes des experts et expertes à l'interne et à l'externe (milieu académique).

b. Ses tâches de courtage de connaissances

Soutenir la prise de décision stratégique décrit le plus adéquatement sa pratique. Les décisionnaires la sollicitent afin de s'informer sur un sujet particulier, et ceci demande de bien saisir le contexte de leur prise de décision. Par la suite, elle interroge la **littérature scientifique** tout comme la **littérature grise** avant de **préparer une synthèse**. Présenter au fur et à mesure l'information permet aux personnes qui doivent prendre une décision d'intégrer ces différentes connaissances pour parvenir à une décision réellement éclairée. Les sujets couverts dans sa pratique comprennent l'intégration et l'organisation des services ou encore la gestion du changement. Ainsi, elle reste à l'affût des publications dans le domaine par le biais de **veilles**, ce qui lui permet de proposer en continu et **au bon moment** à ses clients des solutions ou stratégies jugées prometteuses dans les écrits. Les produits de courtage réalisés comprennent des **schémas ou des tableaux** afin de guider la prise de décision. D'autres produits élaborés peuvent se regrouper dans la catégorie de documents structurants comme des **guides de référence** à un niveau stratégique afin de soutenir la prise de décision, mais aussi la mise en œuvre des orientations proposées.

c. Enjeux et impacts du courtage de connaissances

Plusieurs défis d'importance sont à prendre en considération. Il est parfois nécessaire de réexpliquer périodiquement la plus-value et les caractéristiques du processus de courtage de connaissances à de nouveaux décisionnaires. Par exemple, un mandat de courtage ne peut être bien exécuté qu'en ayant l'occasion d'**expliquer adéquatement le besoin** avant de débiter les recherches, ce qui n'est pas toujours pris en compte. De plus, bien que tout le monde puisse faire du courtage de connaissances, des tâches comme la recension des écrits ou le *benchmarking* demandent des connaissances et des compétences spécifiques pour en **assurer la qualité**. Quant aux impacts observés de ses actions de courtage de connaissances, ils peuvent se situer à plusieurs niveaux. D'abord, accompagner des groupes de travail permet à ces groupes de mieux définir de quoi chacun parle, de **s'entendre sur ces définitions** pour être efficaces dès le début. Le courtage de connaissances permet également, au fil du temps, de contribuer à assurer **une cohérence organisationnelle**, de construire une vision d'un travail à l'autre. Enfin, l'aide à l'intégration des connaissances dans la pratique est soutenue par toutes sortes de sous-produits déclinés à partir des synthèses produites, par exemple des aide-mémoires pour les employés ou pour les gestionnaires qui **aident à l'implantation**. Soutenir ces personnes qui vont s'approprier ces connaissances favorise la **pérennisation des actions**.

3. Michaëlla Razaf (Institut Pasteur de Madagascar)

Pour visionner la vidéo de cette présentation : <https://youtu.be/DrzQFMwLltk>

a. Son contexte d'action

L'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) est un établissement scientifique privé malagasy à but non lucratif et reconnu d'utilité publique. Il existe depuis 125 ans. Michaëlla Razaf travaille au sein de l'unité d'épidémiologie et de recherche clinique – plus particulièrement dans l'équipe Santé et Sciences sociales (SaSS) experte en socio-anthropologie appliquée à la santé. Elle y est responsable du transfert de connaissances. Cette équipe a pour mission de produire de la recherche qualitative en réponse aux enjeux de la santé publique à Madagascar à travers plusieurs axes de recherche tels les réponses aux épidémies, les maladies infectieuses ou la dimension sociale des épidémies. Les efforts en transfert de connaissances ont pour objectif de rendre opérationnels et pérennes dans les milieux de pratique les résultats des recherches réalisées au sein de l'équipe SaSS de l'IPM en étroite collaboration avec l'équipe RENARD de l'Université de Montréal.

b. Ses tâches de courtage de connaissances

En tant que courtière de connaissances, Michaëlla Razaf travaille à **mobiliser les parties prenantes** et les bailleurs de fond, et à **soutenir la prise de décision** principalement à un niveau stratégique. Elle s'engage auprès **des responsables, des coordonnateurs et coordonnatrices de projets** au sein de l'IPM, **des différents responsables des ministères** (ministère de la Santé Publique, ministère de la Justice) à Madagascar, ainsi que **des partenaires techniques et financiers**. Ainsi, elle a accompagné le processus de transfert de connaissances, lors d'un projet sur la prise en charge globale des personnes détenues vivant avec le VIH et la tuberculose, jusqu'à la mise en œuvre d'activités de **formation** pour les personnes détenues. Pour un autre projet en santé maternelle et infantile, elle a soutenu l'organisation et animé un **atelier délibératif** sur la perception de la qualité des soins obstétricaux, avec

l'aide d'une **note de politique** traduite en malagasy, l'objectif étant de travailler sur un ensemble de recommandations issues de la recherche et formulées avec des partenaires.

Malgré des succès encourageants, le processus de transfert de connaissances peut être plus difficile à mener à bien dans certains cas. Les défis de sa pratique peuvent comprendre la **mobilité du personnel** chez des partenaires ou une **attitude négative face aux données issues de la recherche** (par exemple de différentes parties prenantes ministérielles), ce qui ralentit le processus. Certaines activités ont également été difficiles à mener par le passé, quand les objectifs prévus étaient trop ambitieux pour une seule journée. Une des leçons apprises est l'importance de disposer de **bonnes ressources d'animation** en nombre suffisant, et d'organiser dans le détail les différentes activités prévues. Pour finir, la volonté, l'implication et l'**engagement des partenaires** sont cruciaux dans son travail, ainsi que l'**engagement de l'équipe**, l'**appui institutionnel** et la **disponibilité budgétaire**.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le colloque « Pour optimiser l'utilisation des résultats de la recherche : le courtage de connaissances » a bénéficié du soutien des organismes suivant : Fonds de recherche du Québec – Société et Culture, Conseil de recherches en sciences humaines, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, Fondation Mirella et Lino Saputo, Centre des Compétences futures, Mitacs, Agence régionale de santé d'Île-de-France, Agence nationale de recherche française, Expertise France/l'Initiative et USAID.

AFFILIATION DES AUTRICES ET AUTEURS

Félix Guay-Dufour, Ph.D.

Psychologue du travail et des organisations, Coordonnateur de projets | Université de Sherbrooke

Caroline Arsenault, M.Ps., MBA

Courtière de connaissances | Bureau de projets organisationnels et d'innovation - BPOI | Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Michaëlla Razaf, M.C.

Responsable du transfert de connaissances | Équipe SaSS | Institut Pasteur de Madagascar

Aurélié Hot, Ph.D.

Conseillère principale de recherche | Équipe RENARD | Université de Montréal

CITATION SUGGÉRÉE

Guay-Dufour, F., Arsenault, C., Razaf, M., et Hot, A. (2023). Parole aux courtiers et courtières de connaissances : synthèse du panel d'ouverture, *Revue sur le transfert et l'utilisation des connaissances*, 7(3). <https://doi.org/10.18166/tuc.2023.7.3.35>



ISSN | 2369-8896

www.revue-tuc.ca



Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International